



Est ce du Harcèlement???

Par **Arwenne**, le **30/05/2013** à **14:06**

Bonjour!! J' ai rompu avec mon copain et depuis je recois une centaine de sms par jour... Cela deviens invivable, j'ai essayé de bloquer son numero mais le filtre laisse passer quelques messages de cette personne mais empeche egalement tous mes autres contact de m'envoyer des sms... Je lui ai demandé d'arreter, je l'ai prevenu que j'allais prendre des mesures radicales mais il continue... J'aimerais trouver une autre solution mais si il continue, je peux essayer de porter plainte? Cela va changer quelque chose? Merci de m'aider!!

Par **Consuelo**, le **30/05/2013** à **19:14**

Bonjour,
à mon sens vous devriez déposer plainte pour appels malveillants et non pour harcèlement.
Bien cordialement

Par **Arwenne**, le **30/05/2013** à **20:37**

Merci beaucoup pour votre réponse!!

Par **sheryne77**, le **17/06/2013** à **02:44**

bonjour a tous les bénévoles

j'ai déposé maincourante pour abandon de domicile et violence et menace de mort quand je suis retourné pour plainte pour menace réitérée on m'a dit que ça n'a pas de preuve je suis retourné deux fois et j'ai insisté j'ai été reçu par le même brigadier qui m'a encouragé à la plainte la première fois mais cette fois il hésitait on me disait que ça n'est pas en cour et qu'il a alerté le procureur même si j'ai fait une maincourante et j'ai eu aucune suite depuis le 09/05/13 j'ai aussi alerté le préfet et aucune suite et ne veut pas me renseigner sur l'avancement de ma demande et du dossier de mon mari car il avait carte vpvf qui expire le 05/05/13
est-ce que ça normale ce délai car j'explose et je sens qu'il va avoir ses papiers car il est algérien avec un CDI
merci de m'aider

Par **sheryne77**, le **17/06/2013** à **02:45**

comment prouver le harcèlement moral et la pression
merci

Par **Sanlag**, le **21/08/2013** à **11:29**

Bonjour Sheryne77,
dans ce genre de cas extrême, contactez le CIDFF (Défense des Femmes) cela peut s'avérer efficace, rassurant.
De plus, cette association peut vous aider à envoyer une lettre à votre procureur en notant surtout que s'il vous arrive quelque chose ça sera de sa responsabilité, puisque vous avez déjà déposé plainte.
Bon courage.

Par **sheryne77**, le **21/08/2013** à **22:42**

bonsoir
merci infiniment sanlag
j'ai complètement oublié cette institution
parfois quand on est noyé par les problèmes on perd même ce qui était acquis comme savoir et connaissance
merci encore
sans oublier le reste des bénévoles pour leur travail et dévouement toute note de reconnaissance et remerciement